



Driv'idée par Drivalia

En 2024 ? Cap ou pas cap de rouler éco-responsable ?

Lyon, 22 janvier 2024 – Le mois de janvier est l'occasion pour les français de faire la liste des bonnes résolutions pour l'année à venir et d'adopter des comportements plus respectueux de l'environnement, notamment en matière de mobilité. L'écomobilité, qui englobe l'utilisation de moyens de transport plus durables et respectueux de l'environnement, est au cœur de ces nouvelles habitudes.

Drivalia, engagé depuis toujours dans la mobilité responsable, aide les automobilistes à tenir cette résolution : de l'autopartage e+ Share Drivalia, jusqu'aux options de leasing et d'abonnement, Drivalia accompagne tous les citoyens dans leurs résolutions écologiques.

Pour une année plus responsable, Drivalia recommande à tous les automobilistes de se rapprocher de l'écomobilité pour plusieurs bonnes raisons :

- **Une solution pratique** : Offre une flexibilité et une accessibilité accrues pour les déplacements urbains notamment dans les zones à faibles émissions (ZFE) qui se développent progressivement en France et en Europe.

- **Réduction du trafic et de la pollution dans les villes** : Faire le choix de s'intéresser à l'autopartage et à la mobilité électrique, c'est contribuer à la réduction de la pollution et en conséquence contribuer à la diminution des embouteillages dans les villes.

Réaliser des économies : Posséder une voiture en milieu urbain impacte le quotidien des Français où les coûts d'entretiens et de stationnement sont élevés. Pour soutenir vos bonnes résolutions Drivalia propose l'autopartage pour alléger les dépenses liées à la mobilité.

Découvrir l'autopartage 100% électrique

Opter pour E+Share Drivalia est une bonne résolution en faveur d'une mobilité urbaine plus propre et durable. Ce sont des véhicules 100% électriques, disponibles à travers la Métropole de Lyon et qui vont se déployer dans d'autres villes à long terme. Le service propose des tarifs flexibles, allant d'une tarification à la minute à un forfait journalier, adaptés aux besoins variés des utilisateurs.

- Une application, 100% digitalisée

- Des réservations en quelques clics
- Une tarification flexible
- Des avantages environnementaux